

MIREM Project

MIGRATION DE RETOUR AU MAGHREB

Mohamed Khachani

Statistiques sur les migrants de retour en Maroc

Research project *Collective Action to Support the Reintegration of Migrants in Their Country of Origin* financed by the European University Institute and the European Union

© 2006 EUI. All rights reserved.

No part of this paper may be distributed, quoted or reproduced by any means without permission. If published online, single download and print for personal non commercial use is permitted. In authorized quotations, please acknowledge the source. For queries and information, please contact author(s), or <forinfo@iue.it>



RS
C

Robert Schuman Centre
for advanced studies



European
University
Institute

Action collective de soutien à la réintégration
des migrants de retour dans leur pays d'origine

Projet MIREM
([Migration de retour au Maghreb](#))

Statistiques sur les migrants de retour en Maroc

Mohamed Khachani

[Association Marocaine d'Etudes et de Recherches
sur les Migrations \(AMERM\)](#)

Juin 2006

La migration marocaine était à l'origine une migration de travail. Les migrants, le plus souvent des hommes analphabètes, sans qualification particulière, laissaient au pays femmes et enfants. Ils étaient sensés retourner au pays une fois leur période d'activité terminée. Le retour définitif était donc l'issue presque impérative de l'émigration et l'émigré marocain était jusque là et pour longtemps moins enclin au processus de naturalisation.

Ce qui témoigne de cet attachement est la prépondérance de l'investissement dans l'immobilier. Les motifs de ce choix paraissent évidents. Cet investissement constitue d'abord un signe de réussite sociale, mais il représente également pour l'immigré vivant loin de chez lui une charge affective. Il a une valeur symbolique. Dans une perspective de retour, la construction d'un logement dans le pays d'origine constitue pour l'immigré une véritable sécurité contre les aléas de la vie.

Le mythe du retour a naturellement pris fin avec l'arrêt de la migration pour raison de travail et la mise en œuvre de la procédure du regroupement familial entamée vers le début des années 1970. Le besoin de s'installer définitivement dans les pays d'accueil commence à se manifester chez les immigrants Marocains de France dans un premier chef, puis dans les pays de migration ancienne comme la Belgique, les Pays-Bas et l'Allemagne.

Le projet migratoire devait se transformer de projet économique en projet de vie. Le migrant marocain allait donc de plus en plus tendre à rester dans le pays d'accueil, à faire prolonger son séjour migratoire, voire même acquérir la nationalité afin de se prémunir contre d'éventuels risques. Les migrants, devenus en majorité mariés avec des enfants, commençaient à ressentir un besoin de plus en plus pressant de s'établir dans les pays d'accueil. L'émigration allait progressivement prendre des proportions importantes et peser de son poids sur la vie des familles, avec l'apparition des seconde et troisième générations d'enfants d'immigrés. Cette tendance à l'installation durable se remarque à travers l'accentuation du mouvement de naturalisation des Marocains dans les pays d'accueil, mouvement soutenu par la répulsion des conditions socio-économiques défavorables au Maroc et favorisé par les cas d'échecs de migrants de retour dans leur tentative d'insertion économique au Maroc. Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, de constater que les Marocains constituent une part importante des immigrants naturalisés en Europe.

La formation d'un stock d'immigration relativement important a rendu plus visible la présence des immigrants dans les pays d'accueil et sous la pression d'une partie de l'opinion publique réfractaire et d'un chômage important. Ceci a poussé certains pays d'accueil à adopter une **politique d'aide au retour**.

Ce retour des immigrants chez eux est présenté comme un moyen d'en réduire le nombre, voire d'enrayer l'immigration et d'éviter ainsi des problèmes d'insertion difficile compte tenu de leur hétérogénéité sociale et culturelle.

Force est de constater cependant que ces mesures n'ont pas eu d'effets notoires, les migrants préférant rester dans les pays d'accueil. Cette mutation s'est opérée, certes sous l'effet du regroupement familial, mais également comme conséquence des différenciations qu'enregistrent les indicateurs socio-économiques entre pays d'immigration et pays d'origine (salaire, niveau de vie, couverture sociale,...).

On parle aujourd'hui du « mythe du retour » quand on évoque l'installation familiale des migrants à l'étranger. En effet, il est de plus en plus rare de voir des chefs de famille rentrer définitivement dans leur pays d'origine, laissant là enfants et

petits enfants non désireux de revenir dans une société qui, à certains égards leur est devenue étrangère. Ce constat est conforté par l'attitude des enfants confrontés à des difficultés d'insertion dans le pays d'origine.

Cependant, il convient de constater que les cas de retour intéressent principalement les pays traditionnels d'accueil où résident les primo- migrants, à savoir la première génération arrivée à l'âge de la retraite. Les migrants récents ainsi que la deuxième et troisième générations, compte tenu notamment des difficultés de réinsertion dans le pays d'origine, préfèrent rester dans les pays d'accueil.

De même, il convient de signaler que le bilan des expériences des retours organisés et quel que soit le pays d'accueil concerné, demeure très limité. L'exemple de la politique d'« aide au retour » initiée par le gouvernement français et le programme « REMPLOD » piloté par le gouvernement des Pays Bas dans le Rif marocain, confirment ces limites.

Il faut rappeler à cet égard que le retour peut concerner différents profils de migrants. Le retour des compétences de par ses incidences sur le développement peut intéresser un pays comme le Maroc

En effet, les compétences expatriées, moyennant un retour effectif ou « virtuel » et les jeunes issus de l'immigration dont l'insertion professionnelle et sociale augmente le potentiel d'initiatives¹, pourraient devenir les acteurs de liens d'un type nouveau entre les pays d'origine et les pays d'accueil.

Dans un monde où l'économie du savoir devient le levier du développement, les compétences techniques et professionnelles acquises dans les pays d'accueil, le potentiel important de développement au Maroc, les perspectives de création d'activités nouvelles génératrices d'emplois, représenteraient des atouts importants qui méritent d'être mis en valeur.

Face à l'ampleur du phénomène, quelles sont donc les stratégies à adopter ?

Il faut rappeler à cet égard, que deux modèles sont mis en œuvre dans les pays en développement :²

- Le premier est coûteux. Il nécessite un effort financier considérable parce qu'il suppose une reproduction sur place des mêmes conditions de travail dans les pays d'origine. Il consiste à organiser le retour des diplômés, voie choisie par les pays de l'Asie du Sud-Est. Les politiques de la Corée du Sud et de Taiwan, sont à cet égard riches d'enseignements. L'objectif ici est de récupérer l'investissement mis dans la formation de ces compétences augmenté de la plus value résultant de l'expérience acquise dans les pays d'accueil.

¹ Cf. Ubercier Marie Hélène, et Schneider Hartmut: Les migrants partenaires pour le développement. OCDE. 1996.

² A.M et J Gaillard. Op.cit p51.

Jacques Gaillard: La fuite des cerveaux: peut on récupérer la connaissance et/ou les hommes? Perspectives et limites des politiques de retour et de mise en place de réseaux scientifiques et techniques. In La migration Sud-Nord : la problématique de l'Exode des Compétences . Publication de l'AMERM. Rabat 2002

Mais pour que ce modèle aboutisse, il faut que soient réunies un certain nombre de conditions : ces deux pays ont bénéficié pendant plusieurs décennies d'une croissance constante, celle-ci leur a permis d'atteindre un niveau de développement économique appréciable, soutenu par une politique volontariste en matière de R&D. Ce contexte a créé les conditions idoines d'un retour en masse des élites scientifiques expatriées.

Ainsi, en Corée du Sud, et jusqu'au début des années 80, 10% seulement des étudiants rentraient au terme de leurs études supérieures. Or, cette politique volontariste a permis d'inverser la tendance, ils sont maintenant presque 70% à revenir au pays dans les trois années qui suivent leur doctorat et près de 40% le font dès l'obtention de leur diplôme.

- Le deuxième modèle est plus pragmatique. Il vise à rendre les compétences expatriées utiles à leurs pays d'origine, à partir des pays d'accueil où ils résident. Cette expérience a été mise en pratique en Colombie. Ici, le retour « physique » n'est pas considéré comme indispensable, le pays d'origine développe un réseau de chercheurs expatriés qui a pour objectif, d'une part, de réunir autour de la même cause toutes les compétences et d'autre part, d'établir des liens avec le pays pour contribuer à son développement économique, scientifique et technique, à partir du lieu d'accueil où se trouvent ces compétences. Cette élite expatriée sera aux avant-postes de la veille technologique et permet à la communauté scientifique des pays d'origine de rester informée sur l'évolution des sciences et des techniques dans les pays les plus développés. Ce modèle reconnaît implicitement la légitimité du droit à la réussite individuelle.

C'est dans cet esprit que s'inscrit au Maroc l'expérience du Programme TOKTEN et l'initiative plus récente de l'association « Savoir et Développement »³.

Cependant, le bilan des réalisations demeure encore limité comparé aux opportunités qu'offre le Maroc. Le problème en définitive, est de savoir comment mieux drainer ces potentialités en termes de finance et de savoir-faire vers leur pays d'origine ? Ceci devrait constituer sans doute, un objectif important de la politique migratoire au Maroc. Cette question est d'autant plus cruciale que le pays est confronté à des contraintes socio-économiques pesantes et devrait faire face à des échéances déterminantes pour son avenir économique⁴.

Force est de constater cependant que si les études sociodémographiques sur la migration internationale ont beaucoup progressé au cours des années récentes, le phénomène de la migration de retour n'a jusqu'à présent que peu retenu l'attention des chercheurs. La migration de retour est donc peu étudiée, pourtant son importance démographique et économique peut être considérable dans un pays sujet à une

³ Khachani Mohamed : Les Marocains d'ailleurs : la question migratoire à l'épreuve du partenariat euro-marocain. Publications de l'AMERM. Rabat . 2004, p 79.

⁴ Khachani, Mohamed, : « La question migratoire dans les relations euro-maghrébines ». symposium international organisé par l'Institut Català de la Méditerranée sur le thème : « Europe- Mediterranean. Immigration Policies ». Barcelone les 30 janvier –1^{er} février 2002.

migration de masse comme le Maroc. Les raisons de cette lacune sont sans doute liées au manque de données. En effet, la migration internationale, malgré son importance, est l'un des phénomènes qui restent relativement pauvres en investigation statistique au Maroc.

Les études réalisées au Maroc ou en cours de réalisation portent plus sur les investissements des immigrés, mais sans que ces derniers soient liés forcément à un retour des migrants :

L'enquête INSEA: Les Marocains résidant à l'étranger: une enquête socio-économique. INSEA. 2000.

Eurostat : Working Paper, Population et conditions sociales «3/2000/E/n°6 : Facteurs d'attraction et de répulsion à l'origine des flux migratoires internationaux » Rapport National- Le Maroc, 2000.

L'enquête de la Fondation Hassan II : les investissements des Marocains résidant à l'étranger. Rabat 2004

L'enquête AMERM- COOPI sur : le migrant marocain comme agent de développement dans sa région d'origine. 2004

Les actes d'un séminaire organisé par la Fondation Hassan II sur les migrants marocains du 3^{em} âge .(2003) non publié.

L'enquête AMERM-CEPED en phase de démarrage sur : « Départs et retours des migrants internationaux au Maroc : leur impact sur le développement local" . Cette étude sera fondée sur une enquête pilote dans une grande région de tradition migratoire (Tanger- Tétouan) permettrait d'apporter un nouvel éclairage sur la question.

Concernant cette étude, le recensement de 2004 fournira des données au niveau national et au niveau de toutes les unités administratives (et à des niveaux plus fins, comme les districts de recensement). Il servira de base de sondage pour l'enquête. Le recensement comportait deux questions sur la migration : quelle était votre précédente résidence et en quelle année l'avez-vous quittée ? et, des membres de ce ménage ont-ils émigré à l'étranger au cours des douze derniers mois ? La première question permet de repérer les migrants de retour ; la seconde de connaître les ménages ayant un émigrant récent. Dans les deux cas, on peut savoir s'il s'agit de migrants internationaux puisque le pays de résidence antérieure ou de destination était demandé.

Les migrants internationaux de retour sont difficiles à trouver dans un échantillon de ménages parce qu'ils sont peu nombreux. Cela implique donc une étude de cadrage des principales caractéristiques de ces migrants dans le cadre du recensement de 2004, préalablement au tirage d'un échantillon parmi ces migrants pour recueillir des informations plus nombreuses sur leurs migrations et leur participation à la vie économique. C'est une chance de pouvoir utiliser pour cela un recensement récent car, après quelques années, les migrations internes ou internationales (retours temporaires) diminueront considérablement les retours saisis par la question sur la résidence antérieure.

En ce qui concerne les migrants récents, ils seront tirés d'un échantillon parmi les ménages comptant de tels migrants au recensement et interrogés sur le rôle du migrant antérieurement à son départ et le rôle qu'il conserve dans le ménage (transferts, accueil de nouveaux migrants...).

En fait, les informations disponibles actuellement sur la question du retour des migrants au Maroc proviennent de quatre sources : les recensements de 1982 et 1994, l'enquête INSEA (2000) et surtout de l'Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Étranger, réalisée par le CERED en 2003 dans les régions du grand Casablanca et Souss-Massa-Draa, auprès d'un échantillon de 1467 migrants de retour (travail en cours de publication).

Le recensement de 1982 estime à 68.000 le nombre des migrants de retour définitif entre 1975 et 1982. L'Enquête Nationale Démographique à Passages Répétés de 1986/88 évalue, quant à elle, à quelques 33.000 le nombre de migrants qui sont retournés au Maroc pendant la période 1986-88. Selon le Recensement de 1994, l'effectif des migrants de retour s'est élevé à quelques 151 197 personnes.

L'Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Étranger, réalisée par le CERED en 2003 dans les régions du grand Casablanca et Souss-Massa-Draa, auprès d'un échantillon de 1467 migrants de retour fournit des informations plus précises sur la question. La publication de cette étude permettrait d'apporter un nouvel éclairage sur la question.

Les recensements permettent d'évaluer la migration de retour à partir de la question sur la résidence précédente. Un migrant de retour est défini comme une personne ayant déclaré un autre pays comme résidence précédente à la résidence au moment du recensement. Cette mesure sous-estime la réalité par le fait qu'elle ignore les migrants réinstallés ayant changé de lieu de résidence à l'intérieur du territoire national après leur retour de l'étranger. Elle ignore également les migrants de retour venus et repartis ou décédés entre la date de résidence antérieure et le recensement, mais alors les migrants non saisis ne sont pas présents dans le recensement.

Dans l'attente de la publication du rapport du CERED et des données du recensement de 2004, certaines informations sur le retour sont fournies par l'enquête réalisée par l'Institut National de Statistiques et d'Economie Appliquée, données qu'il faut manipuler avec prudence, et par le recensement de 1994.

1- Enquête INSEA

Tableau N°1
Intention de réinstallation au Maroc

	Oui	Non	N.s.p	Total
Migrant	81,7	17,5	0,8	100
Conjoint	73,3	24,1	2,6	100
Enfant:filles	35,0	37,2	27,8	100
Enfant:garçon	35,5	37,3	27,2	100

INSEA: Les Marocains résidant à l'étranger. Op.cit, p147.

Le pourcentage du « Oui » nous semble exagéré et conditionné probablement par le contexte du déroulement de l'enquête. Celle-ci ayant eu lieu dans les « ferrys » traversant le Déroit et transportant ceux parmi les migrants qui rentrent au pays pour passer leurs vacances. L'enquête semble ainsi biaisée par deux facteurs : elle n'a pas touché ceux qui ne rentrent pas au pays et elle a été peut être altérée par l'état psychologique du migrant au moment de « mettre le pied » dans son pays, moment propice pour favoriser le « oui ».

Sous ces réserves, d'après les conclusions de l'enquête, les conditions de retour évoquées par les migrants sont plus liées à la retraite (44,3%) et aux conditions favorables d'investissement (55,2%).

Tableau N°2
Conditions de retour au Maroc

Conditions	Oui	Non	Total
A la retraite	44,5	55,5	100
Structure d'accueil pour les enfants	13,0	87,0	100
Scolarisation	11,7	88,3	100
Formation	9,3	90,7	100
Conditions favorables pour investir	55,2	44,8	100
Autres conditions	21,4	78,-	100

INSEA: Les Marocains résidant à l'étranger: une enquête socio-économique.

INSEA. 2000, p147.

Les justifications évoquées par les migrants concernant leur intention de retour montrent notamment un certain attachement au pays d'origine: (47,9%) ou à la famille (26,0%).

Quoi qu'il en soit, ces valeurs semblent plus fiables à considérer dans le cas de provinces à migration ancienne que dans les provinces à migration récente, dominées par le départ de migrants en situation irrégulière, c'est précisément le cas des provinces qui alimentent les flux migratoires à destination de pays comme l'Espagne ou l'Italie (Tadla et Chaouia, notamment), le migrant clandestin qui assume un coût de plus en plus élevé pour accéder aux pays d'accueil est moins enclin au retour.

Le rôle économique des retours se manifeste par des investissements, création d'entreprises, création d'emplois directs et indirects (par les maisons qu'ils se font construire par exemple) et par des aspects plus sociaux, comme le soutien à la famille, aux associations et à la collectivité. L'importance de ce rôle varie selon le type de retour : après un succès économique ou après un échec d'insertion, retour avec investissement préparé ou opportuniste, retour volontaire ou forcé.

2- Recensement de 1994

Selon le Recensement de 1994, l'effectif des migrants de retour s'est élevé à quelques 151 197 personnes. L'analyse des données statistiques du recensement nous permet de tirer les principales conclusions suivantes :

- Selon la région de résidence lors du recensement, la grande majorité de ces migrants se sont installés en milieu urbain :83,5% des migrants. Seuls 16,5% ont préféré résider en milieu rural. Cela s'explique par différentes raisons dont : les aspirations de ces migrants à améliorer le niveau de vie de leurs familles compte tenu des déficiences des infrastructures de base en milieu rural. Les principales régions de résidence sont : l'Oriental(22,3%), Le Grand Casablanca (19,9%) , Rabat-Sale Zemmour- Zaer (11,7%) et la région de Souss- Massa- Draa (11%) qui restent les régions les plus attractives du pays.
- Ces données confortent celles fournies par le recensement général de la population et de l'habitat de 1982 qui indique que 13,8% choisissent le milieu rural pour leur réinstallation après le retour, 63,2% les grandes villes et 23% les petites et moyennes villes. Elles confirment également celles fournies par l'Enquête Nationale Démographique à Passage Répétés (1986-1988) et qui indiquent que 28,3% choisissent comme lieu de réinstallation Casablanca-Mohammedia, 25,2% Rabat-Salé et 14,5% la ville d'Oujda
- Les hommes représentent 59,18% dont 57,3% sont mariés, 40,9% sont célibataires, 1,7% divorcés et 0,1% veufs. Les femmes constituent 40,82% des migrant de retour dont 58% sont mariées, 34,6% sont célibataires, 5,2% divorcées et 2,2% veuves.
- Le retour intéresse une fourchette d'âge très variée. Seuls 14,7% ont plus de 60 ans , alors que les 15-59 ans représentent 69,5%.

- La répartition selon le type d'activité indiquent que les retraités représentent moins de 10% (9,9%). Ce retour n'est pas non plus lié au chômage puisque seuls 8,4% sont sans travail.
- les actifs représentent 35,4% ce qui confirme le pourcentage important de jeunes migrants de retour, membres des familles migrantes de retour.
- Les inactifs sont constitué pour une bonne partie d'élèves et étudiants (17,6%) et de femmes au foyer(19,6%), celles-ci appartenant au primo migrants n'ont pas pu changer le modèle sociale de leur région d'origine et intégrer le marché du travail dans les pays d'accueil.
- Le gros des migrants de retour au Maroc provient de la France(38,2%). Ancien pays d'émigration, et abritant la plus grande communauté marocaine à l'étranger. L'Algérie, pays voisin, vient après. Les mouvements de population entre les deux pays sont très anciens. Le voisinage et les liens historiques, souvent de famille, entre les populations des deux pays en sont la cause principale. Les autres pays de retour des migrants viennent- par ordre d'importance- presque dans le même ordre que les pays d'accueil.
- Tous les migrants de retour ne sont pas des natifs du Maroc. Plus de 2/5 d'entre eux sont nés à l'étranger, soit 42% dont 17% en Algérie et 10% en France. Les autres pays, hormis l'Espagne (3%), les Pays-Bas et la Belgique (2%), ne sont pas nettement représentés. Ces natifs de l'étranger sont, en particulier, des jeunes, puisqu'ils comptent 30% des moins de 15 ans.
- En outre, plus de 60,1% se sont installés au pays depuis moins de 12 années avant le Recensement de 1994 et 37,9% depuis plus de 12 ans avant le recensement.

CONCLUSION

L'émigration marocaine se trouve au cœur d'un certain nombre de défis auxquels le pays se trouve confronté. La problématique migratoire, sous le poids des nouvelles politiques forgées de part et d'autre de la Méditerranée, appelle une nouvelle approche mettant en exergue ses incidences sur les économies de départ. L'impératif d'une croissance forte et durable requiert une mobilisation de toutes les potentialités et ressources financières internes et externes, à des fins productives.

Cela suppose une révision, par les diverses institutions, de la perception du rôle actuel et potentiel des migrants. Ces derniers doivent être considérés, aussi bien dans les pays d'accueil que dans les pays d'origine, comme des acteurs et des partenaires appuyant les efforts de développement. La constitution d'une élite issue de l'immigration investissant divers espaces économiques dans les pays d'accueil est un atout pour le Maroc ; le retour pourrait être dans ce cas réel ou virtuel. Il est évident que l'attachement affectif et culturel de cette élite n'est pas suffisant. Il faut, par conséquent, chercher à l'appuyer par des incitations d'ordre économique et créer un environnement adéquat pour l'investissement. La viabilité de ce dernier dépend de la qualité du premier, la relation entre les deux est dialectique.

A la lumière des perspectives qu'offre l'économie marocaine, il semble que c'est la voie qui permettrait de faire de la migration (conséquence du sous-développement au Maroc) et du migrant un facteur et un acteur, respectivement, du développement.

Annexe

Statistiques de MIREM

Données du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 1994

Définition du Migrant de retour au RGPH de 1994:

Le recensement permet d'évaluer la migration de retour à partir de la question sur la résidence précédente. Un migrant de retour est défini comme une personne ayant déclaré un autre pays comme résidence précédente à la résidence au moment du recensement. La notion de résidence adoptée au recensement suppose que la personne réside pour une durée de 6 mois ou plus, ou bien elle a l'intention de résider pour plus de 6 mois. Cette mesure sous-estime la réalité par le fait qu'elle ignore les migrants réinstallés ayant changé de lieu de résidence à l'intérieur du territoire national après leur retour de l'étranger. Elle ignore également les migrants de retour venus et repartis ou décédés entre la date de résidence antérieure et la date du recensement.

Tableau 1: Répartition des migrants de retour selon la région de résidence actuelle et le milieu de résidence en 1994

	Urbain	Rural	Total	% par région
Oriental	21592	4558	26150	22,3
Grand-Casablanca	23215	78	23293	19,9
Rabat- Sale- Zemmour- Zaer	13452	244	13696	11,7
Souss- Massa- Daraa	6592	6266	12858	11,0
Tanger- Tetouan	9750	640	10390	8,9
Meknes- Tafilalet	4248	804	5052	4,3
Marrakech- Tensift- Al Haouz	3712	1320	5032	4,3
Taza- Al Hoceima- Taounate	2350	2110	4460	3,8
Fes- Boulemane	3900	234	4134	3,5
Doukala- Abda	2280	630	2910	2,5
Gharb- Chrarda - Beni Hssen	2160	540	2700	2,3
Chaouia- Ouardigha	1986	412	2398	2,0
Guelmim- Es-Semara	913	1096	2009	1,7
Tadla- Azilal	1020	350	1370	1,2
Laayoune- Boujdour- Sakia El Hamra	403	13	416	0,4
Oued Ed-Dahab - Lagouira	263	1	264	0,2
Total	97836	19296	117132	100,0

Source: Recensement Général de la population et de l'Habitat de 1994

Tableau 2. Répartition des migrants de retour selon le pays de provenance. 1994

Pays ou région	Effectif	%
Afrique dont :	32 759	28,0
Algérie	26 255	22,4
Tunisie	1 669	1,4
Asie dont :	6 130	5,2
pays Arabes	5 317	4,5
Europe dont :	72 170	61,6
France	44 781	38,2
Espagne	7 375	6,3
Belgique	5 562	4,7
Pays-Bas	5 903	5,0
Italie	2 379	2,0
Allemagne	2 480	2,1
Angleterre	946	0,8
Amériques dont :	2 566	2,2
Canada	1 211	1,0
Etats Unis	1 232	1,1
Australie	901	0,8
Autres Pays Etrangers	2 606	2,2
Total	117 132	100,0

Source: Recensement Général de la population et de l'Habitat de 1994

Tableau n 3 : Répartition des migrants de retour selon les groupes d'âges et sexe (RGPH 1994).

Sexe	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Groupes d'âges						
0-4	2271	3.3	2173	4.5	4444	3.8
5-9	3052	4.4	3203	6.7	6255	5.3
10-14	3948	5.7	3920	8.2	7868	6.7
15-19	3833	5.5	4089	8.5	7922	6.8
20-24	3888	5.6	4386	9.2	8274	7.1
25-29	4409	6.4	4760	10.0	9169	7.8
30-34	6372	9.2	5583	11.7	11955	10.2
35-39	6905	10.0	5076	10.6	11981	10.2
40-44	6893	9.9	4239	8.9	11132	9.5
45-49	5220	7.5	2372	5.0	7592	6.5
50-54	4635	6.7	2165	4.5	6800	5.8
55-59	4557	6.6	1991	4.2	6548	5.6
60-64	4743	6.8	1725	3.6	6468	5.5
65-69	3417	4.9	808	1.7	4225	3.6
70-74	2639	3.8	630	1.3	3269	2.8
75 & +	2522	3.6	708	1.5	3230	2.8
Total	69304	100.0	47828	100.0	117132	100.0

Source: Recensement Général de la population et de l'Habitat de 1994

Tableau n° 4 : Répartition des migrants de retour âgée de 15 ans et plus par groupes d'âges, état matrimonial et sexe , 1994

Sexe	Masculin									
Etat matrimonial	Célibataire		Marié(e)		Veuf (ve)		Divorcé(e)		Total	
Groupes d'âges	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%
15-19	3789	98.9	44	1.1	0	0.0	0	0.0	3833	10.2
20-24	3633	93.4	225	5.8	0	0.0	30	0.8	3888	10.4
25-29	3183	72.2	1170	26.5	0	0.0	56	1.3	4409	11.8
30-34	2469	38.7	3752	58.9	10	0.2	141	2.2	6372	17.0
35-39	1295	18.8	5450	78.9	0	0.0	160	2.3	6905	18.4
40-44	739	10.7	5979	86.7	20	0.3	155	2.2	6893	18.4
45-49	249	4.8	4863	93.2	8	0.2	100	1.9	5220	13.9
Total	15357	40.9	21483	57.3	38	0.1	642	1.7	37520	100.0
Sexe	Féminin									
Etat matrimonial	Célibataire		Marié(e)		Veuf (ve)		Divorcé(e)		Total	
Groupes d'âges	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%
15-19	3728	91.2	351	8.6	0	0.0	10	0.2	4089	13.4
20-24	2734	62.3	1505	34.3	20	0.5	127	2.9	4386	14.4
25-29	1803	37.9	2705	56.8	40	0.8	212	4.5	4760	15.6
30-34	1264	22.6	3977	71.2	60	1.1	282	5.1	5583	18.3
35-39	639	12.6	3927	77.4	118	2.3	392	7.7	5076	16.6
40-44	309	7.3	3367	79.4	196	4.6	367	8.7	4239	13.9
45-49	88	3.7	1860	78.4	236	9.9	188	7.9	2372	7.8
Total	10565	34.6	17692	58.0	670	2.2	1578	5.2	30505	100.0
Sexe	Les deux sexes									
Etat matrimonial	Célibataire		Marié(e)		Veuf (ve)		Divorcé(e)		Total	
Groupes d'âges	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%
15-19	7517	94.9	395	5.0	0	0.0	10	0.1	7922	11.6
20-24	6367	77.0	1730	20.9	20	0.2	157	1.9	8274	12.2
25-29	4986	54.4	3875	42.3	40	0.4	268	2.9	9169	13.5
30-34	3733	31.2	7729	64.7	70	0.6	423	3.5	11955	17.6
35-39	1934	16.1	9377	78.3	118	1.0	552	4.6	11981	17.6
40-44	1048	9.4	9346	84.0	216	1.9	522	4.7	11132	16.4
45-49	337	4.4	6723	88.6	244	3.2	288	3.8	7592	11.2
Total	25922	38.1	39175	57.6	708	1.0	2220	3.3	68025	100.0

Source: Recensement Général de la population et de l'Habitat de 1994

Tableau n°5 : Répartition des migrants de retour selon le type d'activité, milieu et sexe (RGPH 1994).

Milieu de résidence	Urbain						Rural						Total	
	Masculin		Féminin		Total		Masculin		Féminin		Total			
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Actif occupé	28373	51.3	7044	16.6	35417	36.2	5714	41.0	326	6.1	6040	31.3	41457	35.4
Chômeur 1	2376	4.3	1676	3.9	4052	4.1	308	2.2	48	0.9	356	1.8	4408	3.8
Chômeur 2	3541	6.4	1013	2.4	4554	4.7	824	5.9	0	0.0	824	4.3	5378	4.6
Femme au foyer	10	0.0	19603	46.2	19613	20.0	4	0.0	3389	63.3	3393	17.6	23006	19.6
Etudiant/élève	9937	18.0	9290	21.9	19227	19.7	894	6.4	466	8.7	1360	7.0	20587	17.6
Propriétaire/retraité	6818	12.3	395	0.9	7213	7.4	4316	31.0	28	0.5	4344	22.5	11557	9.9
Malade/handicapé	667	1.2	299	0.7	966	1.0	395	2.8	50	0.9	445	2.3	1411	1.2
Enfant	2299	4.2	2215	5.2	4514	4.6	612	4.4	660	12.3	1272	6.6	5786	4.9
Autres	1334	2.4	936	2.2	2270	2.3	872	6.3	390	7.3	1262	6.5	3532	3.0
Total	55355	100.0	42471	100.0	97826	100.0	13939	100.0	5357	100.0	19296	100.0	117122	100.0

Source: Recensement Général de la population et de l'Habitat de 1994

Tableau n 6 : Répartition des migrants de retour selon les grands groupes d'âges et sexe (RGPH 1994).

Sexe	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Grands Groupes d'âges						
moins de 15 ans	9271	13.4	9296	19.4	18567	15.9
15-59	46712	67.4	34661	72.5	81373	69.5
60 et +	13321	19.2	3871	8.1	17192	14.7
Total	69304	100.0	47828	100.0	117132	100.0

Source: Recensement Général de la population et de l'Habitat de 1994

Tableau n 7 : Répartition des migrants de retour selon la région de résidence actuelle, le milieu et le sexe, 1994.

REGION DE RESIDENCE ACTUELLE	Milieu	Sexe					
		Masculin		Féminin		Total	
		Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
OUED ED-DAHAB - LAGOURA	Urbain	163	99.4	100	100.0	263	99.6
	Rural	1	0.6		0.0	1	0.4
	Total	164	100.0	100	100.0	264	100.0
LAAYOUNE-BOUJDOUR- SAKIA EL HAMRA	Urbain	284	98.3	119	93.7	403	96.9
	Rural	5	1.7	8	6.3	13	3.1
	Total	289	100.0	127	100.0	416	100.0
GUELMIM- ES-SEMARA	Urbain	639	38.8	274	75.9	913	45.4
	Rural	1009	61.2	87	24.1	1096	54.6
	Total	1648	100.0	361	100.0	2009	100.0
SOUSS- MASSA- DARAA	Urbain	4090	42.1	2502	79.3	6592	51.3
	Rural	5614	57.9	652	20.7	6266	48.7
	Total	9704	100.0	3154	100.0	12858	100.0
GHARB- CHRARDA - BENI HSEN	Urbain	1150	79.9	1010	80.2	2160	80.0
	Rural	290	20.1	250	19.8	540	20.0
	Total	1440	100.0	1260	100.0	2700	100.0
CHAOUIA- OUARDIGHA	Urbain	1216	77.4	770	93.2	1986	82.8
	Rural	356	22.6	56	6.8	412	17.2
	Total	1572	100.0	826	100.0	2398	100.0
MARRAKECH- TENSIFT- AL HAOUZ	Urbain	2236	71.0	1476	78.3	3712	73.8
	Rural	912	29.0	408	21.7	1320	26.2
	Total	3148	100.0	1884	100.0	5032	100.0
ORIENTAL	Urbain	10836	81.7	10756	83.4	21592	82.6
	Rural	2424	18.3	2134	16.6	4558	17.4
	Total	13260	100.0	12890	100.0	26150	100.0

Source: Recensement Général de la population et de l'Habitat de 1994

Tableau n° 8 : Répartition des migrants de retour selon la région de résidence actuelle, le milieu et le sexe,1994 (suite).

GRAND-CASABLANCA	Urbain	14153	99.6	9062	99.8	23215	99.7
	Rural	58	0.4	20	0.2	78	0.3
	Total	14211	100.0	9082	100.0	23293	100.0
RABAT- SALE- ZEMMOUR- ZAER	Urbain	7920	97.9	5532	98.6	13452	98.2
	Rural	168	2.1	76	1.4	244	1.8
	Total	8088	100.0	5608	100.0	13696	100.0
DOUKALA- ABDA	Urbain	1350	80.4	920	75.4	2270	78.3
	Rural	330	19.6	300	24.6	630	21.7
	Total	1680	100.0	1220	100.0	2900	100.0
TADLA- AZILAL	Urbain	570	68.7	450	83.3	1020	74.5
	Rural	260	31.3	90	16.7	350	25.5
	Total	830	100.0	540	100.0	1370	100.0
MEKNES- TAFILALET	Urbain	2386	83.5	1862	84.8	4248	84.1
	Rural	470	16.5	334	15.2	804	15.9
	Total	2856	100.0	2196	100.0	5052	100.0
FES- BOULEMANE	Urbain	2162	93.0	1738	96.0	3900	94.3
	Rural	162	7.0	72	4.0	234	5.7
	Total	2324	100.0	1810	100.0	4134	100.0
TAZA- AL HOCEIMA- TAOUNATE	Urbain	1200	44.1	1150	66.1	2350	52.7
	Rural	1520	55.9	590	33.9	2110	47.3
	Total	2720	100.0	1740	100.0	4460	100.0
TANGER- TETOUAN	Urbain	5000	93.3	4750	94.4	9750	93.8
	Rural	360	6.7	280	5.6	640	6.2
	Total	5360	100.0	5030	100.0	10390	100.0
Total Maroc	Urbain	42471	79.9	97826	88.8	55355	83.5
	Rural	5357	20.1	19296	11.2	13939	16.5
	Total	47828	100.0	117132	100.0	69294	100.0

Source: Recensement Général de la population et de l'Habitat de 1994

Tableau 9. Répartition des migrants de retour selon la province de réinstallation et le milieu de résidence. 1994

	Urbain	Rural	Total	%
Oujda	13950	360	14310	12,2
Rabat	9710		9710	8,3
Casablanca Anfa	8450		8450	7,2
Nador	3680	3310	6990	6,0
Tanger-Assilah	4580	90	4670	4,0
Ain Chock Hay Hassani	3780	70	3850	3,3
Tetouan	3600	150	3750	3,2
Berkane	2910	820	3730	3,2
Ain Sebaa Hay Mohammadi	3160		3160	2,7
Tiznit	660	2300	2960	2,5
Ben Msick-Mediouna	2900		2900	2,5
Agadir Ida Ou Tanane	2350	360	2710	2,3
Al Fida Derb Sultan	2630		2630	2,2
Marrakech Menara	2590	30	2620	2,2
Sale	2430		2430	2,1
Fes El Jadid Dar Dbibagh	2268	4	2272	1,9
Kenitra	1860	350	2210	1,9
Taza	1350	810	2160	1,8
Chtouka Ait Baha	212	1776	1988	1,7
Inezgane Ait Melloul	1780	150	1930	1,6
Taroudannt	980	730	1710	1,5
Al Ismailia	1560	60	1620	1,4
Ouarzazate	610	950	1560	1,3
Meknes El Menzeh	1430	110	1540	1,3
Safi	1280	230	1510	1,3
Larache	1290	190	1480	1,3
Guelmim	664	784	1448	1,2
El Jadida	1000	400	1400	1,2
Al Hoceima	820	540	1360	1,2
Mohammedia	1260		1260	1,1
Béni Mellal	860	170	1030	0,9
Settat	760	270	1030	0,9
Khouribga	970	50	1020	0,9
Sidi Bernoussi Zenata	988	8	996	0,9
Taounate	180	760	940	0,8
Figuig	852	32	884	0,8
Skhirate Témara	752	84	836	0,7
Errachidia	340	430	770	0,7
Khémisset	560	160	720	0,6
El Kelâa des Sraghna	210	500	710	0,6
Fes Medina	584	28	612	0,5
Zouagha Moulay Yacoub	580	30	610	0,5
Khénifra	530	40	570	0,5

Tableau 10 : Répartition des migrants de retours selon la province de réinstallation et le milieu de résidence. 1994 (suite)

Sefrou	384	140	524	0,4
Chefchaouen	280	210	490	0,4
Sidi Kacem	300	190	490	0,4
Tata	124	300	424	0,4
Chichaoua	60	340	400	0,3
Laayoune	388	12	400	0,3
Sidiyoussef Ben Ali	380	20	400	0,3
Essaouira	150	200	350	0,3
Benslimane	256	92	348	0,3
Azilal	160	180	340	0,3
Alhaouz	90	230	320	0,3
El Hajeb	216	96	312	0,3
Oueded-Dahab	263	1	264	0,2
Ifrane	172	68	240	0,2
Jerada	200	36	236	0,2
Marrakech Medina	232		232	0,2
Boulemane	84	32	116	0,1
Tantan	78	1	79	0,1
Machouar De Casablanca	47		47	0,0
Es-Semara	40		40	0,0
Assazag	7	11	18	0,0
Boujdour	15	1	16	0,0
Total	97836	19296	117132	100,0

Source: Recensement Général de la population et de l'Habitat de 1994

Tableau 11 . Répartition des migrants de retour réinstallés dans les grandes villes marocaines, 1986-88

Agglomération	Effectif	%
Casablanca-Mohammédia	12204	28,3
Rabat-Salé	10848	25,2
Kénitra	1084	2,5
Oujda	6260	14,5
Fès	2160	5,0
Marrakech	2100	4,9
Meknès	1968	4,6
Tanger	2672	6,2
Térouane	1288	3,0
Safi	828	1,9
Khouribga	300	0,7
Agadir	1380	3,2
Total	43092	100

Source : Enquête Nationale Démographique à Passages Répétés 1986-88.

Tableau 12 : Milieu d'installation des émigrés de retour (1975-82)

Milieu	%
Rural	13,8
Grandes villes	63,2
Moyennes et petites villes	23,0

Source: Recensement Général de la population et de l'Habitat de 1982

Tableau 13. Structure par âge comparée de la population marocaine totale et de la population réinstallée, en 1986-1988

Groupes d'âge	Population marocaine	Population de retour
0-4	14,59	11,96
5-9	14,21	12,44
10-14	12,64	4,31
15-19	10,82	10,05
20-24	9,24	9,09
25-29	7,76	7,66
30-34	6,25	12,91
35-39	4,50	7,66
40-44	3,66	3,83
45-49	3,65	7,17
50-54	3,37	3,35
55-59	2,57	2,39
60-64	2,29	5,26
65 et +	4,45	1,91

Source : Enquête Nationale Démographique à Passages Répétés 1986-88.

**Tableau 14 : Répartition en pourcentage des migrants de retour selon la région de naissance et les rangs selon les deux critères "naissance" et "réinstallation".
1994**

Région de naissance	%	Rang naissance	Rang réinstallation
Oriental	21.9	1	1
Souss- Massa- Daraa	14.0	4	2
Taza- Al Hoceima- Taounate	8.9	8	3
Fes- Boulemane	7.6	9	4
Meknes- Tafilalet	6.9	6	5
Marrakech- Tensift- Al Haouz	6.6	7	6
Grand-Casablanca	5.9	2	7
Chaouia- Ouardigha	5.6	12	8
Rabat- Sale- Zemmour- Zaer	5.1	3	9
Tanger- Tetouan	5.0	5	10
Doukala- Abda	4.5	10	11
Guelmim- Es-Semara	3.2	13	12
Gharb- Chrarda - Beni Hssen	2.7	11	13
Tadla- Azilal	1.5	14	14
Oued Ed-Dahab - Lagouira	0.4	16	15
Laavoune- Boudour- Sakia El Hamra	0.1	15	16
Total	100.0	-	-

Source: Recensement Général de la population et de l'Habitat de 1994